

EST ASSURANCE

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

AUTOS RESILIES NON-PAIEMENT MALUS OU ALCOOL

DEUX CONTRATS SINON RIEN.

Droits perçus au départ 30 euros sur contrat santé individuelle .

Droits perçus au départ 45 euros en plus du premier acompte pour contrat scooter ou mobylette ou

Multirisque Habitation

Droits perçus au départ 60 euros en plus du premier acompte pour contrat seul non résilié ou non malusé .

Droits perçus au départ 150euros en plus du premier acompte pour contrat malusé, non-paiement

.+gestion1.1

Droits perçus au départ 150euros en plus du premier acompte pour contrat alcoolémie ou contrat malus

seul.+gestion1.1

Droits perçus au départ 100 euros en plus du premier acompte pour contrat seul Responsabilité Civile

professionnelle. Gestion 1.25% en sus.

DROIT RETRAITE MALUSES + 70 ANS 120 EUROS AVEC CERTIFICAT MEDICAL.

DROITS CONTRATS FLOTTE 5 VEHICULES 350 EUROS

DROITS CONTRATS FLOTTE 10 VEHICULES 500 EUROS

Conditions

Le client reçoit son dossier en devis accompagné de nos conditions. Pour s'assurer deux conditions s'offrent à lui : Faire renvoi par courrier du devis signé accompagné des pièces suivantes (original Relevé Information portant sur les trente six derniers mois)et copie carte grise et permis recto et verso. Et copie du jugement du tribunal ainsi que pièces relatives au retrait ou a la suspension du permis...

Ou le règlement immédiat en mandat cash urgent.

Pour les dossiers alcool faire envoi du jugement du tribunal ainsi que des documents de rétention.

Le dossier Complémentaire Santé est indissociable de la prise de garantie du dit contrat auto

En non-paiement ou malus ou alcool.

Le plan d'épargne affluence est également possible à partir de 50 euros au mois. Conditions sur le paiement mensuel.

Critères

Avoir été assuré minimum 9 mois dans les trente six derniers mois.

Au départ du dossier à régler le premier trimestre et les 60 euros de frais nous permettant d'enregistrer le prélèvement soit par mois au date du 05; 10; 15; 20; 25; 28 de chaque mois.

En trésorerie un mois de décalage par report à l'avis échéance et prélevable d'avance permettant de régler à terme normal nos fournisseurs.

Tout prélèvement impayé devra être solde sous huitaine afin de bénéficier de la mensualisation.

Si deux prélèvements de suite s'avèrent impayés, le dossier sera remis en recouvrement Compagnie et Contentieux.

Conditions de souscription:

Assurance en DIRECT

Paiement exclusif en mandat Cash Urgent au nom de Philippe GROSJEAN (GROS) Pour le code

Faxer le mandat cash urgent en recopiant le code au stylo de façon à ce que le mandat puisse être touché de suite.

Faxer le relevé information+ copie carte grise+ permis+ copie du jugement en cas d'Alcool et copie de rétention des points.

La somme réclamée est le premier Trimestre et 60 euros en plus si contrat malusé ou contrat non-paiement avec contrat santé ou 100 euros en plus si contrat seul ou contrat alcool avec contrat santé sauf si vous avez déjà un contrat santé qui est obligatoire.

Nous vous renvoyons au fax que vous nous laisser, votre carte verte provisoire et par courrier.

La deuxième étape est la transmission par courrier des originaux RI ainsi que copie carte grise et Permis et originaux des Infractions faites ALCOOL ET RETRAIT DE PERMIS.

PARRAINAGE CLIENTS

SANTE 10 EUROS AUTOS 20 EUROS AUTOS RESILIE 30 EUROS

SANTE ENTREPRISE 50 EUROS

FLOTTE ENTREPRISE 50 EUROS

Le Client
PS N° RC N° RC 322 824 139 00014 EPINAL

Le Courtier.